REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou Vice Doyen de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique Service de la 1^{ère} Post-Graduation Not /VDPG/FM/2024

Concours d'accès au résidanat de Médecine Session Octobre 2024

Les épreuves du concours d'accès au résidanat de Médecine session octobre 2024, se dérouleront à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou le **12 Octobre 2024.**

Les candidats intéressés sont informés que les inscriptions s'effectueront au service de la première Post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Le concours d'accès au résidanat est ouvert :

A /- A tout candidat titulaire du diplôme de docteur en Médecine.

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :
 - Copie du diplôme de Médecine générale.
 - 01 enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat.
 - 04 photos d'identité (nom et prénom au verso).
 - 01 extrait d'acte de naissance.
 - Droit d'examen 500 DA par virement postal au nom de Monsieur l'agent comptable de l'universitaire Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou N°007 999 990 000 321 758 82
 - Déclarations sur l'honneur à légaliser (à télécharger du site internet).
 - Attestation de fonction pour les praticiens en exercice.
 - Copie du relevé du cursus avec moyenne générale.

B /- aux résidents de 1 ère année désirant changer de spécialité :

Le changement de spécialité n'est autorisé qu'une seule fois.

Le dossier doit être complété par :

- Une attestation de démission signée par le Doyen de la faculté de médecine (dernier délai de démission 03 mois avant le concours)
- Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

Du 10/06/2024 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 29/09/2024 au service de la 1^{ère} post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Fait à Tizi-Ouzou le : 1 Juin 2024

Le Doyen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou Vice Doyen de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique Service de la 1ère Post-Graduation N° /VDPG/FM/2024

Concours d'accès au résidanat de Médecine Dentaire Session Octobre 2023

Les épreuves du concours d'accès au résidanat de Médecine Dentaire session Octobre 2024, se dérouleront le **13 Octobre 2024** à la Faculté de Médecine d'Alger pour l'ensemble des candidats des Facultés de Médecine d'Alger et de Tizi-Ouzou.

Pour ce concours, les candidats de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou ont la possibilité de s'inscrire soit à Alger, soit à Tizi-Ouzou.

Les candidats inscrits au niveau du service de la Post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou, ne pourront concourir et postuler, que pour les postes ouverts au C.H.U de Tizi-Ouzou.

Par ailleurs, les candidats désireux de postuler pour les postes ouverts par la faculté de Médecine d'Alger doivent déposer leurs dossiers et s'inscrire au niveau du service de la Post-Graduation du Département de Médecine Dentaire d'Alger.

Le concours d'accès au résidanat est ouvert :

A /- A tout candidat titulaire du diplôme de Médecine Dentaire ou de docteur en Médecine Dentaire.

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :
 - Copie du diplôme de Médecine Dentaire.
 - 01 enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat.
 - 04 photos d'identité (nom et prénom au verso).
 - 01 extrait d'acte de naissance.
 - Droit d'examen 500 DA par virement postal au nom de Monsieur l'agent comptable de l'universitaire Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou N°007 999 990 000 321 758 82
 - Déclarations sur l'honneur à légaliser (à télécharger du site internet).
 - Attestation de fonction pour les praticiens en exercice.
 - Copie du relevé du cursus avec moyenne générale.

B /- aux résidents de 1ère année désirant changer de spécialité :

Le changement de spécialité n'est autorisé qu'une seule fois.

Le dossier doit être complété par :

- Une attestation de démission signée par le Doyen de la faculté de médecine (dernier délai de démission 03 mois avant le concours)
- Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

Du 10/06/2024 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 29/09/2024 au service de la 1^{ère} post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Fait à Tizi-Ouzou le : 1.0 JUIN 2024
Le Doyen

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou Vice Doyen de la Post-Graduation et de la Recherche Scientifique Service de la 1ère Post-Graduation N%5 /VDPG/FM/2024

Concours d'accès au résidanat de Pharmacie Session Octobre 2024

Les épreuves du concours d'accès au résidanat de Pharmacie session octobre 2024, se dérouleront à la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou le **14 Octobre 2024.**

Les candidats intéressés sont informés que les inscriptions s'effectueront au service de la première Post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Le concours d'accès au résidanat est ouvert :

A /- A tout candidat titulaire du diplôme de pharmacien ou de docteur en Pharmacie.

- Le dossier doit comprendre les pièces suivantes :

- Copie du diplôme de Pharmacie.
- 01 enveloppe timbrée libellée à l'adresse du candidat.
- 04 photos d'identité (nom et prénom au verso).
- 01 extrait d'acte de naissance.
- Droit d'examen 500 DA par virement postal au nom de Monsieur l'agent comptable de l'universitaire Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou N°007 999 990 000 321 758 82
- Attestation de fonction pour les praticiens en exercice.
- Copie du relevé du cursus avec moyenne générale.

B /- aux résidents de 1 ère année désirant changer de spécialité :

Le changement de spécialité n'est autorisé qu'une seule fois.

Le dossier doit être complété par :

 Une attestation de démission signée par le Doyen de la faculté de médecine (dernier délai de démission 03 mois avant le concours)

Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

Du 10/06/2024 au 30/06/2024 et du 01/09/2024 au 29/09/2024 au service de la 1^{ère} post-Graduation de la Faculté de Médecine de Tizi-Ouzou.

Fait à Tizi-Ouzou le : 1 0 JUIN 2024

Le Doyen